

Enedis, l'UNEA et la Région Nouvelle Aquitaine s'associent dans un programme d'alternance innovant pour les personnes en situation de handicap

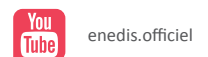
Enedis est partenaire de l'UNEA (Union Nationale des Entreprises Adaptées) et de la région Nouvelle Aquitaine pour la création d'une Section d'Apprentissage inclusifs des jeunes et Adultes Handicapés (SAijAH). La signature d'une convention tripartite scellant ce partenariat innovant s'est déroulée à Saint-Geours de Maremne le 2 juillet en présence de Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées.

Fin 2016, Enedis a noué un partenariat national avec l'UNEA (Union Nationale des Entreprises Adaptées) pour créer en 2018 une **Section d'Apprentissages inclusifs des jeunes et Adultes Handicapés (SAijAH) dans le Sud-Ouest**. Concrètement, il s'agit de réunir une **douzaine d'apprentis de la région Nouvelle Aquitaine** dans une section d'apprentissage et de les former à des métiers dans les domaines électroniques, électriques et électrotechniques. Durant la période d'alternance, la moitié de ces apprentis sera accueillie au sein d'Enedis et l'autre moitié dans les Entreprises Adaptées.

La Région Nouvelle Aquitaine est également un acteur clé de ce projet et c'est la raison pour laquelle une convention de partenariat tripartite a été signée le 2 juillet 2018. Ce projet, innovant, intéresse en effet beaucoup les pouvoirs publics qui pourraient accompagner ultérieurement une démultiplication de ce type de SAijAH, dans d'autres régions et sur d'autres métiers. La SAijAH est en effet novateur dans la mesure où elle associe Enedis et des entreprises adaptées dans le but commun de former et professionnaliser des personnes handicapées sur leurs métiers. La Région Nouvelle Aquitaine accompagne ce projet en mobilisant plusieurs CFA qui assureront la formation théorique, afin de garantir aux apprentis une plus grande proximité du lieu de formation. C'est en effet la 1^{ère} fois qu'un projet de formation en apprentissage réunit à la fois les entreprises « ordinaires » et celles du milieu « adapté ». **La création de cette 1^{ère} SAijAH répond à la fois à des besoins d'Enedis et des Entreprises Adaptées.**



Pour information, Enedis contribue à l'équivalent de plus de 2000 emplois dont plus 1500 au sein de l'entreprise. Cette initiative témoigne de l'engagement d'Enedis en faveur de l'emploi des personnes handicapées, ainsi que de leur montée en qualification (80% d'entre elles n'ont pas le Baccalauréat). En 2017, Enedis a contribué à l'emploi de plus de 2000 travailleurs handicapés, dont plus de 1500 au sein de l'entreprise. En parallèle, cette démarche pourrait également permettre aux Entreprises Adaptées d'acquérir de nouvelles compétences en matière d'électricité et d'électronique et donc de développer de nouveaux partenariats avec Enedis dans le secteur de la sous-traitance industrielle. La politique de formation d'Enedis est très développée, avec 7% de la masse salariale consacrée à la formation, assurant l'évolution en interne. En ce sens, l'alternance est importante en ce qu'elle permet en permanence à plus de 2000 alternants d'apprendre et de se former à nos techniques et activités particulières. C'est évidemment un vecteur important de montée en compétences et de recrutement pour les alternants en situation de handicap.



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (220 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

